

**Procès-verbal de la 18ème assemblée générale de l'AVMP**  
**Mercredi 9 avril 2003, 15h00**  
**Restaurant du Chalet Suisse à Lausanne**

Présidence : Yves FROIDEVAUX

Secrétaire du PV : Alice CONOD

Invités : Cilette CRETTON (DP DGEO), Nicolas RYSER (DP DGEO), Ulrich SCHEIDEGGER (DP DGEO), Anne VOLET (DP DGEO), Jacques DANIELOU (SPV), Monique CAPT (présidente AVECIN), Edouard MONTAGRIN (président 5-9), Sylvie WINKLER (présidente FSF), Jean-Pierre LAURENT (HEP), Mireille BOCKSBERGER (vice-présidente AVMES), Isabelle BERNET MONNIER (CC SPV)

Excusés: Anne-Catherine LYON (DFJ), Jacqueline PELLET (RU DGEO), Claudine BONZON (AVMTM), Martial DELACOUR (CC SPV), Jean-Marc HALLER (SG SPV)

**0) Ouverture de l'AG : salutations et présentation des invités**

Un bouquet de fleurs est remis à Sylvie WINKLER, nouvelle présidente de la FSF.

**1) PV. de l'AG 2002 :**

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

**2) Rapport d'activités :**

a) Vie de l'association :

- Grégory DURAND présente le site internet.
- Jean-Pierre LAURENT (HEP) adresse ses amitiés à l'AVMP. Il nous parle du statut ambigu des maîtres-hôtes. Ces derniers ont été invités à une séance d'information (leurs fonctions, statuts et formations vont être repensés).

b) Les dossiers :

- Remarques positives de l'assemblée au sujet de la nouvelle version du carnet d'éducation physique.
- C.CRETTON parle de l'accompagnement pédagogique, la DGEO a le sentiment d'être "coupé" des enseignants. Comme il n'y a plus de conseillers pédagogiques la DGEO pense mettre en place des responsables pédagogiques au sein des établissements. Si ça ne bouge pas, ce n'est pas qu'ils ne s'en préoccupent pas, mais ils n'ont pas encore trouvé de solution satisfaisante. L'enveloppe pédagogique a été augmentée de 8 mio pour le CIN et le CYP, la DGEO a demandé à ce que les animations pédagogiques en profitent.
- Y.FROIDEVAUX demande quel est le rôle des enseignants dans la gestion de cette enveloppe.
- C.CRETTON remarque que les directeurs ont des difficultés à entrer dans la gestion participative, que c'est à nous de la demander.

- Une intervenante demande s'il y a un suivi pédagogique entre le primaire et le secondaire. C. CRETTON répond que des efforts sont faits dans ce sens...
- J-E RASTORFER remarque qu'on a de la peine à voir la gestion participative venir dans le terrain. Selon lui, un vrai problème se pose : pour pouvoir participer, il faut savoir de quoi il s'agit et donc recevoir des informations qui ont tendance à disparaître. Comment revendiquer quelque chose dont on ne connaît pas l'existence.
- Certains documents sont annoncés (attentes de fin de cycle, directives sur les devoirs...) et ils ne nous parviennent pas.
- Une intervenante trouve que les séances proposées par les directions sont mal organisées.
- C. CRETTON répond sur les attentes de fin de cycle en précisant qu'elles ont été plus compliquées à faire que prévu.
- Concernant les devoirs, J.DANIELOU nous informe que la SPV a émis des réserves quand à l'affichage d'un document dans les classes. Par contre, il estime que la SPV n'a pas bloqué le dossier. Il soulève que la SPV n'a pas vraiment le pouvoir de bloquer quoi que ce soit.
- S.WINKLER nous parle des élèves du début du secondaire qui souffrent beaucoup de la surcharge de devoirs. Elle souhaiterait qu'un moment soit pris dans les établissements pour se concerter.
- S.JAQUIER nous parle de la subjectivité de la notion "atteint", les enseignants aimeraient des données claires.
- A.VOLET nous dit qu'il ne faut pas tout attendre des attentes. Si elles présentent une plate-forme commune, il faudra encore se concerter entre collègues. Un objectif fondamental ne peut se résumer à une seule situation, la communication entre collègues doit rester.
- J-E RASTORFER fait une intervention à propos du problème des remplaçants qui sera repris dans les divers.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **3) Comptes 2002 :**

Le caissier présente les comptes (bénéfice de 1000.-), la situation de l'AVMP est correcte, on pourrait mettre de l'argent dans des actions pédagogiques.

Les vérificateurs (Heidi DUFLON et J-E RASTORFER) font leur rapport et remercient le caissier pour son travail.

Les comptes sont acceptés, décharge est donnée aux caissiers et aux vérificateurs.

### **4) Budget 2003 :**

Le budget est accepté avec remerciements au caissier.

### 5) Élection d'un vérificateur suppléant :

J-E RASTORFER et Martine ROCHAT sont vérificateurs pour l'année prochaine.  
Françoise GRETILLAT est première suppléante,  
Christiane BALLIF est élue deuxième suppléante.

### 6) Élections et démissions au comité :

Patrick WEGMULLER a démissionné.  
Olivier PERRENOUD est réélu et Frédérique SCHAFROTH est élue.

Yves demande un mandat au comité pour rechercher une sixième personne.

### 7) Élections des délégués SPV :

Il reste des places, mais aucun candidat ne se présente.

### 8) Message de la SPV : Jaques DANIELOU

- Avec la sortie des étudiants de la HEP, de nouvelles fonctions sont créées. Une revalorisation salariale doit concerner l'ensemble des enseignants et pas seulement ceux qui ont été formé à la HEP, l'expérience et l'effort de formation continue est aussi à prendre en compte !
- Il pose la question de l'état de mobilisation des collègues concernant une revendication d'une hausse des salaires, car l'Etat a prévu qu'on pouvait prélever 2% de la masse salariale des fonctionnaires dans son programme de législature.
- Il nous parle des entretiens d'appréciations qui n'existent pas encore au DFJ pour l'instant mais qui vont venir. Demande de signaler si nous voyons apparaître des expériences "pirates". Tout doit encore être négocié.
- L'AG du 12 février s'est opposée à l'appréciation du travail par les doyens tant que leur statut restera tel qu'il est.
- Nous allons recevoir notre nouveau contrat. Il nous rend attentif que s'il n'est pas renvoyé dans les 10 jours, il est considéré comme accepté.
- Initiative pour le retour des notes: le débat continue, invitation à venir le prolonger le 23 mai au Sentier.
- S.WINKLER relève qu'il n'est noté nulle part sur le contrat que nous avons 10 jours pour le renvoyer, elle estime que ce n'est pas correct. De plus, nous sommes désigné comme instituteurs, le féminin n'existe pas!
- C.CRETTON prend note de ces remarques.
- J-E RASTORFER estime que le contrat ressemble à une photocopie et qu'il est peu compréhensible.
- J-P LAURENT précise que la HEP n'a pas été consultée pour les reclassifications.

### 9) Actualité

#### a) Lecture :

Yves FROIDEVAUX nous informe qu'un groupe de travail se penche actuellement sur la lecture. Le projet, qui n'a pas encore été validé par A-C LYON, comportera deux moments forts :

- une semaine de la lecture
- une journée d'assises de la lecture

S.WINKLER dit sa volonté d'avoir plusieurs moyens pour l'apprentissage de la lecture et parle d'un document "Dyslexie et dysorthographe" provenant du canton de Neuchâtel avec la volonté qu'il soit également diffusé chez nous.

#### **10) Divers et propositions individuelles .**

- J-E RASTORFER propose de voter une résolution sur le problème des remplaçants. Il propose également que l'on étudie la question des maîtres à valise. La résolution est adoptée à l'unanimité.
- J-E RASTORFER nous demande une participation de 1000 fr. afin de financer une tour d'observation à Sauvabelin, lieu privilégié pour l'organisation de futures courses d'école. Cette proposition est acceptée à l'unanimité moins 10 abstentions.
- Une intervenante demande par quoi seront remplacés les moyens de français.
- N.RYSER nous dit que certains moyens ne seront pas réédités en prévision de l'arrivée de nouveaux moyens d'enseignement de la lecture.

Fin de la séance à 16h45.

#### **Deuxième partie :**

Présentation d'EOLE par Jean-François DE PIETRO et Janine DUFOUR (auteurs).